



Le 30 août 2016

## BULLETIN D'INFORMATION

### Photos

La prise de photos aura lieu le jeudi 6 octobre 2016

---

### Code social 2016-2017

Nous demandons à tous les parents de prendre connaissance du *Code social 2016-2017* avec son enfant.

Ce code social, que vous trouverez dans l'agenda de l'élève, inclut les règles administratives et les règlements d'école. Lorsque vous et votre enfant aurez pris connaissance de ce document, vous n'aurez qu'à le signer à l'endroit prévu à cet effet.

---

### Adresses courriel

Cette année, nous désirons continuer les communications aux parents par courriel. Vous trouverez ci-joint un formulaire à remplir et à retourner au secrétariat pour le 6 septembre 2016. Dans un souci d'économie, les bulletins d'informations transmis régulièrement aux élèves ne seront pas photocopiés pour les parents qui auront fourni leur adresse courriel.

---

### Avis service de garde, autobus ou absence en après-midi

Nous vous demandons de bien vouloir informer **le service de garde et le secrétariat, avant 13 h 30**, s'il y a des changements quant à l'horaire de fin de journée de votre enfant. Donc, s'il devait aller au service de garde et que finalement, il doit prendre l'autobus (ou inversement), nous devons être avisés le plus tôt possible, car le message risque de ne pas se rendre si nous sommes avisés trop tard dans la journée.

**Prenez note que si vous avez laissé un message dans le cahier de communication de votre enfant, nous exigeons quand même un appel au secrétariat et au service de garde. Le message peut parfois ne pas se rendre tout dépendant s'il y a un suppléant dans la classe.**

**Il est également important de noter que si nous sommes dans l'incertitude concernant le transport ou le service de garde, nous ne prendrons aucun risque et nous enverrons votre enfant au service de garde en dépannage.**

Nous voulons éviter le plus possible les désagréments et certains enfants sont plutôt inquiets lorsqu'il y a souvent des changements de dernière minute.

---

### Absences et retards

Lorsque votre enfant ne se présente pas à l'école, nous vous demandons de téléphoner au secrétariat avant 9 h pour nous informer de son absence ou retard. S'il est absent seulement l'après-midi, vous devez aussi nous appeler en début d'après-midi.

---

### Banque de nom - Surveillance du midi

En ce début d'année, nous mettons à jour notre liste de gens intéressés à travailler à l'école pour la surveillance du midi. Cette banque de noms nous est très utile pour des remplacements occasionnels. Si vous êtes intéressé, vous n'avez qu'à communiquer avec le secrétariat de l'école et d'y laisser vos coordonnées.

*Bonne rentrée scolaire à tous!*

*Julie Leclair*  
Directrice